

41ème RALLYE REGIONAL DE NEUFCHÂTEL EN BRAY
5ème RALLYE VHC « Jean-Luc THERIER »
04/05 avril 2026

ACCREDITATION MEDIAS



CONDITIONS D'ACCREDITATION :

- 1) Tout détenteur d'une accréditation presse FIA ou FFSA a droit à une accréditation sur simple renvoi de cette demande.
- 2) Toute autre demande devra être accompagnée d'une lettre justificative de la part de la rédaction en chef ou de la direction du média (tamponnée par celle-ci)
- 3) Les journalistes "free-lance" devront prouver qu'ils travaillent véritablement dans le cadre de cette compétition (coupures de presse ou justificatifs).
- 4) La signature de ce formulaire implique que le requérant est bénéficiaire **d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accidents couvrant son activité durant le rallye.** De ce fait, il décharge de toute responsabilité les organisateurs de la manifestation.
- 5) L'organisateur délivrera au maximum par demande
 - une plaque "MEDIAS" voiture
 - deux accréditifs, sous réserve de la justification du travail de la deuxième personne. Exception à cette règle sera faite pour les équipes de télévision et de radio (joindre à la demande la liste des personnes à accréditer avec leurs fonctions respectives).
- 6) L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner la raison. Les demandes parvenues **après le 31 mars 2026** ne seront pas prises en considération
- 7) Les packs "MEDIAS" seront distribués à l'Accueil Presse (PC/ vérifs) auprès des Responsables, le samedi 04 avril 2026 de 14h00 à 16h00 et le dimanche 07 avril 2024 de 06h00 à 07h00
- 8) Ces conditions font partie intégrante de la demande d'accréditation. Toute demande incomplète ou non signée ne sera pas prise en considération.
- 9) Le badge siglé « MEDIAS » distribuée par l'organisation est obligatoire pour pouvoir accéder à certaines zones interdites au public, notamment dans les épreuves spéciales. Les commissaires auront des consignes très strictes à ce sujet. Toute personne ne portant pas ce badge de manière bien visible se verra refouler hors des zones mentionnées.
- 10) La liste des personnes accréditées sera transmise à la direction de course.

Pour le Comité d'Organisation :

Céline FOSSÉ

Tous renseignements par mail à contact@arhpt.fr ou par téléphone 07.76.34.76.08

Coupon à remplir et à retourner avant le 31/03/2026 :

41ème RALLYE REGIONAL DE NEUFCHÂTEL EN BRAY

5ème RALLYE VHC « Jean-Luc THERIER »

04/05 avril 2026

ACCREDITATION MEDIAS

par mail à : contact@arhtp.fr

Je soussigné

NOM :

PRENOM :

MEDIA :

COURRIEL :

TELEPHONE PORTABLE :

N° SIRET :

Demande à l'Ecurie Brayonne Automobile de me fournir l'accréditation presse pour l'édition 2026 du rallye de Neufchâtel en Bray.

Je déclare :

- avoir pris connaissance de la réglementation citée en objet.
- que ma demande est conforme à cette réglementation.
- que je m'engage à respecter cette réglementation.

FAIT à :

LE :

Signature :

Cadre réservé à l'organisation :

Accréditation n° :